



©Lotfi Dakli

Nouveau Pôle de Consultations de Villefranche-sur-Saône : le premier bâtiment de santé en modulaire bois post-Covid

Retour sur la conception du nouveau Pôle de Consultations au sein de l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône : un beau challenge relevé dans le domaine de la construction hors site en santé.

Olivier David, responsable du Pôle Santé et architecte associé au sein de CRR Écritures Architecturales



Comment définiriez-vous le projet de l'hôpital de Villefranche sur Saône ?

Olivier David : Le Pôle de Consultations de l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône constitue un bâtiment hors du commun de par la rapidité de sa mise en œuvre et son mode constructif. Il s'agit de l'un des premiers bâtiments de santé

français réalisés en modulaire bois en seulement 9 mois. Ce projet illustre l'émergence de cette solution pour répondre au besoin croissant d'adaptabilité et d'innovation de l'Hôpital.

Quelles étaient les attentes du maître d'ouvrage ?

O. D. : Les consultations externes étaient jusque-là dispersées au cœur de l'établissement, imbriqués dans des espaces consacrés aux hospitalisations. Ces problèmes de flux ont été mis en exergue par la

pandémie rendant la situation particulièrement inconfortable pour les patients et les professionnels. La maîtrise d'ouvrage souhaitait limiter les risques de contamination virale, fluidifier et sécuriser le parcours des patients. Elle a été très réactive et la construction d'un nouveau bâtiment s'est imposée dans un délai maîtrisé.

En quoi ce projet est-il novateur d'un point de vue architectural ?

O. D. : Le mode constructif choisi est assez inhabituel dans le secteur de la santé. La structure de cette extension est composée d'une partie classique en béton (fondations, cages d'escaliers, ascenseur et unité de radiologie) mais aussi de 200 modules en bois sur 4 niveaux. L'architecture modulaire permet une réduction considérable des nuisances sur le chantier et sur l'environnement avec, notamment, des chantiers secs, sans nuisance de poussières et d'eaux sales, mais également un circuit court des matériaux et de la production.

La crise sanitaire a-t-elle eu des répercussions sur votre manière de concevoir l'hôpital ?

O. D. : Durant la pandémie, les équipes médicales ont dû s'adapter et gérer l'espace autrement. Des services entiers ont été réaffectés à la réanimation de malades. Depuis, de grandes problématiques ont pris une place prépondérante dans l'architecture hospitalière : la mutabilité des espaces, la gestion des flux mais aussi le confort et la sécurité des équipes et des patients/résidents. L'hôpital doit être en capacité d'évoluer ou de se transformer rapidement en fonction des contraintes extérieures tout en répondant à de fortes exigences techniques.

Comment se sont déroulées les collaborations avec les autres membres du groupement et avec les équipes de l'hôpital ?

O. D. : Le challenge et défi technique que représentait ce projet a été relevé avec efficacité grâce à une maîtrise d'ouvrage très à l'écoute des membres du groupement. Plus généralement, tous les acteurs impliqués dans ce projet ont fait preuve d'une grande réactivité, condition primordiale compte tenu des délais d'études extrêmement courts.

Quel bilan dressez-vous de cette opération ?

O. D. : Le modulaire en santé est une expérience nouvelle pour nous qui vient renforcer notre compétence dans la production hors site. Nous comptons effectivement de nombreuses références dans la construction bois et autres pratiques qui nécessitent une grande part de préfabrication hors site. Je pense, notamment, au lycée Vaugelas de Chambéry, réalisé dans un site extrêmement contraint et constitué principalement en ossature bois (poutres, planchers, façades). Citons également le CHU d'Amiens, en Picardie, pour lequel nous avons conçu une surélévation des soins critiques en bois.

En résumé, le Pôle de Consultations modulaire de Villefranche-sur-Saône représente une belle aventure. Nous sommes prêts à renouveler l'expérience en accompagnant d'autres maîtrises d'ouvrages dans cette voie.

À propos

CRR Écritures Architecturales a remporté son premier concours hospitalier l'année de sa création en 1989 pour devenir ensuite une des agences d'architecture françaises majeures dans le secteur de la santé. Elle gère aujourd'hui des opérations complexes et intervient sur des sites urbains, denses et en fonctionnement.

Son équipe de 90 personnes conçoit des projets d'excellence architecturale, fonctionnelle et technique sur l'ensemble du territoire. Le Cabinet a la particularité d'avoir un bureau d'études qui développe ses compétences en HQE, fluides et économie de la construction sur ses propres projets. Autour de l'architecture, d'autres savoir-faire techniques et créatifs ont été intégrés au fil des années :

- Ingénierie/innovation environnementale
- Ingénierie bâtiment
- Paysage
- BIM Management, digitalisation
- Urbanisme
- Design d'espace
- Pilotage de travaux
- Économie de la construction
- Ingénierie, prévention et sécurité.



©Lotfi Dakhli